

## ENQUÊTE J :

### RAPPORT DE POLICE INCIDENT DU BAR DIT «CHEZ PETIT LOUIS».

J-1

Le Pape Jean-Paul II aurait été vu dans un bar branché ; il passait la soirée avec un Chippendale.

J-2

Vous nous avez demandé de prendre connaissance du rapport de police relatant les événements s'étant déroulés le jour de la mort de Dieu, dans un bar appelé «Chez Petit Louis», en banlieue parisienne.

Nous avons obtenu copie de ce rapport.

Il semble qu'un individu aux cheveux longs buvait tranquillement un canon quand un second individu est soudain apparu en plein milieu du bar, une sorte de pique à la main. Le nouvel arrivant s'est jeté sur le buveur et l'a transpercé de la fameuse pique. Puis tous deux ont disparu.

J-3

Vous nous avez demandé de prendre connaissance du rapport de police relatant les événements s'étant déroulés le jour de la mort de Dieu, dans un bar appelé «Chez Petit Louis», en banlieue parisienne.

Nous avons obtenu copie de ce rapport.

Il semble qu'un individu aux cheveux longs buvait tranquillement un canon quand un second individu est soudain apparu en plein milieu du bar, une sorte de pique à la main. Le nouvel arrivant s'est jeté sur le buveur et l'a transpercé de la fameuse pique.

D'après des témoins que nous avons interrogé pour compléter le rapport, le buveur a été blessé, sans doute gravement, à la poitrine ; il semblait très surpris. Son attaquant a alors levé son arme pour l'achever... le buveur, qui saignait abondamment, a alors disparu, évitant ainsi le deuxième assaut. L'individu à la pique a lui aussi disparu peu après, l'air déçu.

Deux personnes au moins ont mentionné que la température avait brusquement baissé au moment de l'apparition de l'assaillant. «Il faisait vraiment très froid» ont-ils dit.

Remarques de votre chargé de mission :

*Les apparitions et les disparitions soudaines de ces deux individus sont étranges — elles font penser à des pouvoirs d'Archange ou de Prince Démon.*

*Permettez-nous d'ajouter, Monseigneur, que les combats entre Archanges et Princes Démon sont interdits par Dieu... et donc par Lucifer. S'il se révélait véridique que l'un d'eux (l'individu à la pique) avait transgressé cette règle, le châtement prévu pourrait être terrible.*

*A moins bien sûr que le coupable n'ait agi (en baissant la fameuse manette, par exemple) de manière à ce que Dieu n'apprenne jamais rien.*

*Ce ne sont là, cependant, que pures spéculations.*